Reconfiguration des relations entre Etat et associations dans la Tunisie révolutionnaire

Pierre Tainturier*[1]

[1]Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE) – CNRS : UMR3320, Ecole doctorale de l'Abbé Grégoire : EA456 – Conservatoire National des Arts et Métiers 2 rue Conté - 1LAB40 75003 Paris, France

Résumé

La révolution tunisienne a provoqué une libéralisation de l'espace public en garantissant la liberté d'association grâce à des réformes profondes du cadre institutionnel et politique. La création de nouvelles associations s'est multipliée favorisant l'émergence de nouvelles logiques instituantes pour l'action collective. La question de la participation de la société civile, au cœur de la transition démocratique, interroge les relations entre associations et pouvoirs publics. L'étude de quatre associations basées à Tozeur dans le Sud tunisien permet de montrer les mécanismes d'intégration des associations dans le cadre institutionnel renouvelé et les mécanismes d'autonomisation par rapport à ce cadre et de voir les effets produits par cette relation. Ces nouvelles associations trouvent encore des difficultés à être porteuses de nouvelles demandes sociales et tendent davantage à être l'un des vecteurs du renouvellement des élites locales.

Mots-Clés: associations, action publique, élites, participation, démocratie

*Intervenant